

PLAN D'ACTION 2020-2021

Depuis sa création en 1975, le Centre international de solidarité ouvrière (CISO) joue un rôle important au Québec au sein du mouvement syndical et au sein de la société civile. Il est la seule organisation intersyndicale de solidarité internationale au Canada. Il outille ses membres sur les questions émergentes et sur des enjeux stratégiques relatifs aux droits du travail et aux droits humains. Il est un levier pour l'action intersyndicale internationale en faveur de la justice sociale.

Ce plan de travail vise à poursuivre une vision intégrée de l'action du CISO qui mette de l'avant ses valeurs et l'impact de ses activités, à travers l'ensemble de son travail. Compte tenu des ressources financières limitées, le souci de l'équipe est de poursuivre les efforts pour une convergence maximale entre les différents champs d'intervention du CISO : projets internationaux, stages, éducation, plaidoyer et mobilisation afin d'assurer une cohérence et un rayonnement plus grands auprès de ses membres et de leurs bases.

Depuis mars 2020, l'organisation doit et devra composer avec la situation difficile de la pandémie de COVID-19 qui a des impacts importants, ici comme ailleurs, sur les conditions de vie des groupes les plus marginalisés et rendus vulnérables. Dans les deux cas, il en résulte une intensification d'injustices préexistantes, même si elle se fait beaucoup plus grave dans d'autres pays qu'au Canada, comme au Mexique, au Brésil, au Chili, aux États-Unis, au Bangladesh et en Haïti. Les effets pour le CISO demeurent imprévisibles et cela demandera plus de flexibilité dans les mois à venir. En ce sens, ce plan pourra être ajusté en cours d'année, suivant les restrictions plus ou moins grandes aux activités du CISO et de ses partenaires au Québec et ailleurs dans le monde. Il est possible que la pandémie engendre une fragilisation du financement accordé par les organisations syndicales et par le gouvernement québécois, qui devront répondre à de nouveaux besoins. De la même manière, les partenaires internationaux seront appelés à remplir des mandats liés à l'urgence et la survie des populations avec lesquelles ils travaillent. Ces communautés, appauvries et de travailleuses et travailleurs informels, comme dans la filière du textile au Bangladesh et les recycleuses et recycleurs de déchets au Mexique, en sont poussés à un dilemme insoluble : travailler et risquer d'attraper la COVID ou mourir de faim faute de moyens? Au Québec, les activités d'éducation devront être repensées pour limiter la contagion en favorisant les rencontres virtuelles. À l'international, les déplacements seront limités, voire impossibles. Cette conjoncture nécessitera un suivi resserré de la situation de nos partenaires sur le terrain en cette période d'incertitudes.

Par contre, cette crise a malgré tout ouvert des portes insoupçonnées vers de nouvelles manières de faire et de penser le monde : quelle relance, quelle transition souhaiterons-nous pour réduire les risques d'une nouvelle pandémie, pour lutter contre les changements climatiques et pour plus de justice?

PRIORITÉ TRANSVERSALE

Concrétiser la volonté politique d'agir ensemble pour la défense des droits des travailleuses et des travailleurs sur des questions liées à la solidarité internationale dans le cadre du CISO.

LE CISO ARTICULE SON ACTION AUTOUR DE 5 OBJECTIFS

Objectif 1 : Créer et renforcer les liens entre travailleuses et travailleurs d'ici et d'ailleurs par l'éducation à la solidarité internationale.

Objectif 2 : Contribuer concrètement à l'amélioration de la situation des travailleuses et travailleurs et au renforcement des organisations de travailleuses et travailleurs à l'international.

Objectif 3 : Travailler en réseau afin de défendre les droits des travailleuses et travailleurs en faisant pression sur les décideurs et organisations internationales.

Objectif 4 : Élargir la portée et l'enracinement de l'action du CISO pour la défense des droits des travailleuses et des travailleurs.

Objectif 5 : Renforcer les moyens d'action du CISO.

ÉQUIPE

Depuis maintenant huit ans, le CISO ne compte qu'une seule employée permanente qui en assure la coordination. Le suivi des projets et des stages est assuré par une personne ressource à temps partiel et la comptabilité, par une consultante externe, elle aussi à temps partiel. Des bénévoles, des stagiaires, des ressources ponctuelles et des consultant.e.s apportent leur appui pour la réalisation de certaines tâches, mais cette situation limite la capacité d'action du CISO. C'est bel et bien l'implication et l'engagement d'un noyau dur de militant.e.s qui a rendu son fonctionnement possible durant cette période.

Cette année, le ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec (MRIF) a décidé dans le contexte de la pandémie de réorienter son appui auparavant donné au Programme d'éducation à la citoyenneté mondiale (PECM) en adoptant le Plan de soutien aux organismes de coopération internationale (PSOCI), plus axé sur l'urgence et la réponse à la crise actuelle et alliant l'éducation et les projets de solidarité internationale. Nous attendons toujours la réponse quant à l'obtention de ce financement pour 2020-2022. Le PSOCI doit nous permettre de compléter le financement du poste de la coordonnatrice. Nous bénéficions cette année du programme Communautaire qui permet de renforcer l'équipe au niveau des communications entre août 2020 et mars 2021. Dans le contexte d'une baisse de financement due aux délais entre les financements accordés par le MRIF, le CISO a pu bénéficier de la subvention salariale d'urgence du gouvernement fédéral, ce qui a permis de pallier à l'absence de financement entre le 1^{er} avril et la fin de septembre 2020.

LES COMITÉS DE TRAVAIL :

Nous recevons l'appui des comités Éducation et Coopération internationale, qui traite des initiatives et projets de solidarité internationale, de manière ponctuelle. Un comité ad hoc sur les droits des peuples autochtones a été créé en 2020.

OBJECTIF 1 : Créer et renforcer les liens entre travailleuses et travailleurs d'ici et d'ailleurs par l'éducation à la solidarité internationale

Tel que le précise sa mission, le CISO vise à créer des liens de solidarité entre travailleuses et travailleurs d'ici et de l'international à partir d'une approche de défense des droits humains. C'est dans cet objectif qu'il met en place diverses activités d'éducation à la solidarité internationale. À cet effet, les stages intersyndicaux sont une activité emblématique qui permet à l'organisation de rayonner dans les milieux syndicaux grâce à l'éducation par les pairs. Le CISO a terminé l'an dernier un cycle de 3 ans autour de la lutte contre le travail forcé (Convention 189 de l'OIT sur les travailleuses domestiques, Protocole 29 de 2014 sur le travail forcé) et pour le respect des droits territoriaux des peuples autochtones (C169 de l'OIT). Il compte poursuivre son implication pour faire avancer ces thèmes cette année. En 2020-2021, le CISO centrera ses activités d'éducation sur l'accès à la protection sociale pour les travailleuses et travailleurs les plus vulnérabilisés, parmi lesquels se trouvent les travailleuses et travailleurs migrant.e.s et du milieu informel. En outre, la pandémie force une réflexion sur la forme des activités d'éducation à venir et la maîtrise des outils et de l'animation sur le web.

MOYENS ET ACTIONS

1.1 Stage intersyndical annuel

- Le stage intersyndical sera reporté à l'année 2021-2022, dans le contexte des risques accrus pour les stagiaires et les partenaires causés par la pandémie.
- Les activités d'éducation reportées du stage 2020 au Mexique se tiendront en 2020-2021.
- Rédaction du rapport et activités de communication.
- Événements publics liés au stage.

1.2 Outils d'éducation

- Le CISO dispose d'une gamme d'outils sur différents thèmes sur le droit du travail et nous continuons à offrir le catalogue de formations du CISO à partir des outils existants sur demande.

1.3 Suivis de la Conférence sur la Palestine

- Création d'outils d'éducation destinés aux membres des syndicats et au grand public.
- Poursuite de l'appui à la traduction de webinaires vers le français et de leur diffusion. Les deux premiers webinaires réalisés en collaboration avec *Labor for Palestine* ont abordé les thèmes suivants : « Lutte des travailleuses et travailleurs en Palestine »; « Leçons de Palestine: contrôle policier, prisons, surveillance et résistance ».

1.4 Campagne d'éducation sur la protection sociale : « Des droits essentiels pour des travailleuses et travailleurs essentiels »

- Concertation avec les membres au sein du comité éducation.
- Poursuite des démarches de plaidoyer pour la ratification de la Convention 189 de l'OIT (2011) et de la Convention 169 de l'OIT (1989), et pour la mise en œuvre du Protocole 29 de l'OIT (2014).
- Organisation d'un webinaire pour lancer le rapport sur les pratiques des distributeurs alimentaires en sol québécois pour prévenir et agir contre le travail forcé dans leurs chaînes d'approvisionnement mondiales.

- Organisation d'un webinaire sur la problématique de l'accès aux protections sociales pour les travailleuses et travailleurs informels.
- Recherche et rédaction d'une série de 6 articles sur l'accès à la protection sociale dans le monde.
- Recherche et production d'une fiche sur les travailleuses et travailleurs migrants temporaires.
- Une action d'information et de sensibilisation sur l'accès aux soins de santé pour les travailleuses et travailleurs migrants.
- Organisation d'événements de sensibilisation (webinaires) dont certains feront les parallèles avec la pandémie et son impact différencié ici et ailleurs dans le monde, pour différents types de travailleuses et travailleurs, notamment les travailleuses et travailleurs migrants et du milieu informel.

OBJECTIF 2 : Contribuer concrètement à l'amélioration de la situation des travailleuses et travailleurs et au renforcement de leurs organisations à l'international

Il est crucial pour le CISO de maintenir des liens de solidarité directe avec des organisations syndicales et de la société civile d'autres pays afin de transmettre le message des partenaires au public québécois quant à leurs conditions et à leurs luttes. Les témoignages des partenaires, mettant en lumière des réalités différentes, mais reliées, encouragent le développement d'une pensée critique et l'apprentissage de formes novatrices de mobilisations ou de fonctionnement, appuyant un changement social. Des projets concrets sont mis en œuvre grâce à des partenariats fondés sur la réciprocité, le co-apprentissage et la prise en charge locale. Le CISO travaille en partenariat avec des organisations du Mexique et d'Haïti pour la mise en œuvre de projets de solidarité.

MOYENS ET ACTIONS

2.1 Gestion de projets

- Jusqu'à décembre 2020, gestion du projet d'organisation des recycleuses et recycleurs de déchets (*pepenadores*) au Mexique : co-coordination du projet avec le Front authentique du travail (FAT); contacts réguliers avec les coordonnateur/trices locaux; suivi financier du projet; appui au rapportage au bailleur de fonds. Appel à financer la contrepartie du projet auprès des membres et partenaires du CISO au Québec.
- Si le PSOCI est obtenu, gestion au Mexique du projet « Résilience et opportunités : alternatives d'organisation face à la crise » co-coordonné par le FAT, qui vise à ce que de petits groupes de travailleuses et travailleurs s'organisent pour trouver des alternatives économiques leur permettant d'avoir de meilleures conditions de vie et de travail, suivant un modèle coopératif; en Haïti, gestion du projet « Appui aux communautés rurales du sud d'Haïti pour atténuer l'impact négatif de la Covid-19 », co-coordonné par l'Institut culturel Karl-Lévêque (ICKL); contacts réguliers avec les coordonnatrices et coordonnateurs locaux; suivi financier du projet; appui au rapportage au bailleur de fonds.
- Gestion du projet sur les alternatives économiques pour les recycleuses et recycleurs de déchets : création d'une coopérative porcine à Gomez Palacio avec l'appui de la Fondation Louise-Grenier.
- Gestion du projet résultant de l'appel d'urgence pour répondre aux conséquences de la pandémie sur les groupes de recycleuses et recycleurs de déchets au Mexique, en collaboration étroite avec le FAT.
- Gestion de projets ponctuels et de plus petite envergure s'ils sont obtenus (ex : Fondation Louise-Grenier, Fondation LUSH, Fondation Rosa-Luxemburg...).

2.2 Développer de nouveaux projets

- Présentation d'autres projets en fonction des possibilités et de la faisabilité.

- Appui à la participation syndicale à l'Université populaire en Haïti en lien avec les organisations syndicales.
- Efforts additionnels à la recherche de fonds.
- Possibilité d'appels ponctuels à la solidarité, surtout pour répondre aux conséquences de la pandémie.

2.3 Élargir et entretenir notre réseau de contacts internationaux

- Maintenir nos alliances internationales avec des partenaires locaux d'autres pays dans le but de demeurer informés du contexte local et de nourrir les actions de solidarité internationale et de plaider.

2.4 Veille et partage d'information régulier avec les pays où le CISO a des alliés

- Suivi régulier des informations disponibles liées au contexte local dans les pays où le CISO est actif.

OBJECTIF 3 : Travailler en réseau afin de défendre les droits des travailleuses et travailleurs en faisant pression sur les décideurs et les organisations internationales

La portée du CISO lui permet de miser sur le poids de la voix collective des membres pour faire pression politiquement afin de changer les décisions politiques, économiques et sociales des gouvernements, pour la ratification de traités internationaux, pour demander le respect des droits des travailleuses et travailleurs et pour plaider en faveur de l'imputabilité des firmes transnationales. Les politiques et agissements des gouvernements et compagnies canadiennes peuvent contribuer à augmenter l'injustice mondiale et le CISO souhaite contribuer à faire changer ces politiques et les lois des gouvernements québécois et canadien ou encore des gouvernements étrangers, en solidarité avec ses partenaires internationaux. Les coalitions jouent un rôle crucial pour bâtir le rapport de force nécessaire au changement.

MOYENS ET ACTIONS

3.1 Prises de position publiques

- Prises de parole lors d'événements publics (conférences, manifestations, rassemblements).
- Soutien à des actions urgentes pour protéger les personnes qui défendent leurs droits humains, leurs territoires et l'environnement.

3.2 Plaidoyer auprès des décideurs

- Plaidoyer afin de modifier les procédures législatives et institutionnelles pour assurer une meilleure reddition de compte et une plus grande imputabilité des firmes transnationales. (principalement avec le Réseau canadien pour la reddition de compte des entreprises (RCRCE)).
- Plaidoyer du CISO en appui aux luttes pour la défense des travailleuses et travailleurs et des syndicalistes à l'international, notamment en lien avec la campagne sur l'esclavage moderne, et avec les revendications de nos partenaires en particulier au Mexique, en Palestine, en Haïti, en Colombie, au Bangladesh, au Chili en cas de répression ou de menace aux personnes défendant leurs droits, etc.

3.3 Participation aux activités des coalitions et groupes alliés

Le CISO travaille collectivement avec diverses coalitions et organisations (en solidarité internationale, de défense des droits, sur l'imputabilité des compagnies, etc.) afin de faire avancer un projet de société global plus juste et démocratique. Il est primordial de collaborer le plus possible avec les groupes qui travaillent à la défense des droits des personnes dont il est question dans nos projets et campagnes d'éducation et mobilisations.

OBJECTIF 4 : Élargir la portée et l'enracinement de l'action du CISO pour la défense des droits des travailleuses et des travailleurs.

La portée et la force du CISO résident dans le réseau de ses membres, disséminés à travers le Québec. Il s'agit d'organisations, mais aussi de travailleuses et travailleurs qui ont le potentiel de faire rayonner et connaître ses messages dans des milieux où on parle peu de solidarité internationale au quotidien, mais qui connaissent bien les mobilisations sociales et la solidarité au Québec. Le CISO se donnera comme priorité, cette année encore, de mieux ancrer son action dans les réseaux syndicaux en allant à leur rencontre et en favorisant une meilleure visibilité de ses messages en faveur de la défense des droits des travailleuses et travailleurs dans les médias et sur ses plateformes de communication ainsi que celles de ses membres. Étant donné les contraintes causées par la pandémie, le CISO privilégiera cette année les participations par vidéoconférences et un plus grand rayonnement dans les médias et plateformes syndicaux.

MOYENS ET ACTIONS

4.1 Vie associative

- Organisation des rencontres du CA, du CE et de l'AGA.
- Organisation des rencontres des comités d'appui au besoin.

4.2 Mobilisation des organismes membres à travers le Québec et d'autres réseaux aux activités du CISO

4.3 Représentations

- Participer aux instances et activités des organisations membres le plus souvent sur des plateformes web, lorsque possible.
- Participation aux activités d'autres réseaux.

4.4 Communications

- Assurer une présence accrue dans les médias des membres (journaux papier et web, sites, Facebook...).
- Production d'un bulletin électronique mensuel.
- Mise à jour régulière du site internet, de la page Facebook et du compte Twitter.
- Organisation d'outils et d'activités dans le cadre du 45^e anniversaire du CISO.

4.5 Assurer la visibilité du CISO et sa reconnaissance comme plateforme intersyndicale de solidarité internationale

- Publication de lettres d'opinion et d'articles en fonction de l'actualité et entrevues.
- Faire valoir l'expertise du CISO auprès d'autres réseaux.

- Assurer la visibilité du stage dans les médias.
- Encourager les stagiaires à faire rayonner leur expérience dans leur milieu.

OBJECTIF 5 : Renforcer les moyens d'action du CISO

Depuis maintenant plusieurs années, le CISO a subi une baisse significative de son financement, ce qui a entraîné une diminution relativement importante de ses activités et d'importantes coupures de personnel. Le recrutement de nouveaux membres et la recherche de nouvelles sources de financement demeurent nécessaires pour consolider l'action autonome du CISO pour les années à venir. Cette année, sur recommandation de son conseil d'administration, le CISO créera un comité de réflexion sur les ressources humaines de l'organisation afin de consolider une équipe à plus long terme et de favoriser la durabilité de son action.

MOYENS ET ACTIONS

5.1 Améliorer les mécanismes existants de financement

- Appel annuel aux membres pour la cotisation.
- Efforts réguliers pour recruter de nouveaux membres organisationnels et individuels.

5.2 Créer une réserve financière pour la solidarité internationale

- Appel annuel aux membres pour recueillir les 25% de contrepartie pour les projets internationaux.
- Développer des activités de levée de fonds pour améliorer la marge de manœuvre du CISO : capacité de répondre aux appels de propositions (contrepartie financière), appui à des projets ponctuels ou réponse à des problématiques spécifiques (ex : campagne).
- Envisager de créer un petit fonds d'urgence en appui aux partenaires.

5.3 Évaluer les possibilités de diversifier le financement

- Faire une veille des possibilités de financement au provincial et au fédéral.
- Réfléchir à de nouveaux modes de financement, par exemple le sociofinancement et les activités de collecte de fonds.
- Suivre l'évolution du fonds canadien pour les petites et moyennes organisations en vue de soumettre éventuellement une proposition si les critères dudit fonds le permettent.

5.4 Rédiger des propositions de projets

- Déposer des propositions auprès des fondations (Ex : Léo-Cormier, Louise-Grenier, LUSH, Rosa Luxembourg, ...).
- Conception et rédaction d'un projet pour le Programme québécois de développement international (PQDI).
- Conception et rédaction du prochain projet triennal d'éducation du CISO pour 2020-2023 dans le cadre du Programme d'éducation à la citoyenneté mondiale du MRIF.
- Subventions salariales : Emploi-Québec, Communautique.
- Programmes de stages universitaires.
- Fonds étudiant solidarité travail du Fonds de solidarité FTQ.

5.5 Sécurité

Plusieurs incidents tragiques au cours des dernières années ont mis en lumière l'urgence de développer des politiques et des mécanismes de prévention des risques afin d'assurer la sécurité des employé-e-s, stagiaires et partenaires des organisations de solidarité internationale. À cette fin, l'AQOCI a enclenché un processus d'auto-évaluation qui engage formellement l'ensemble de ses membres et qui va conditionner l'appartenance à ce réseau, de même que l'accès aux financements du PQDI.

- Effectuer le processus d'auto-évaluation sur la sécurité porté par le réseau de l'AQOCI.
- Poursuivre l'élaboration et la mise à jour des outils de sécurité (une politique de sécurité et de prévention des risques, documents-pays et développer des outils connexes (ex. procédures, convention de stage), notamment dans le cadre des stages et missions à l'international du CISO.

5.6 Comité ressources humaines

- Création du comité ressources humaines, composé de membres du Conseil d'administration.
- Animation des réunions en vue d'adopter un plan de consolidation des ressources humaines à moyen et long termes.